

DEMANDE DE BONNE EXÉCUTION DES TRAVAUX D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NEUF OU À RÉHABILITER

Adresse de la construction

Commune : n° : Voie :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Numéro du permis : Numéro de parcelle :

Nature du Bien : pavillon autre (précisez) :

collectif nombre d'appartements à contrôler :

Identité du demandeur (propriétaire)

M. Mme Mlle NOM / Prénom : /

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

N° de téléphone : Adresse mail :

Commune : n° : Voie :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Personne présente sur les lieux lors du contrôle

Le propriétaire Autre (à préciser) : En qualité de :

M. Mme Mlle NOM / Prénom : /

Date de naissance :/...../..... N° de téléphone :

Renseignements concernant le contrôle

- Date du contrôle de conception :/...../.....
- Date de démarrage du chantier :/...../.....
- Date de pose prévue de l'installation :/...../.....

Adresse où envoyer le résultat du contrôle

Adresse de la construction Adresse du propriétaire

Autre adresse :

M. Mme Mlle NOM / Prénom : /

Commune : n° : Voie :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Je soussigné,, demande la réalisation d'un contrôle de bonne exécution des travaux d'un ANC neuf ou à réhabiliter.

J'atteste avoir pris connaissance que le contrôle sera réalisé par le prestataire de service du Syndicat, la société PCM Eau Environnement, et que son montant est de 362 € (tarif 2023), avec une plus-value de 825€ TTC pour la réalisation d'un carottage, une plus-value de 127 € TTC en cas de locaux situés sur des parcelles différentes et raccordés à un dispositif d'assainissement non collectif commun, une plus value de 127 € TTC pour un dispositif contrôlé d'une capacité supérieure à 20 EH.

Je vous rappelle que ce contrôle doit être réalisé à tranchées ouvertes, et que tous les ouvrages devront être accessibles. Si le contrôle est demandé après rebouchage des tranchées et selon le type de filière d'assainissement créé, j'ai pris note qu'un carottage peut être réalisé et que celui-ci a un coût de 825 € TTC (tarif 2023).

Fait à : le : / / Signature :

Document à compléter et à renvoyer (ou à déposer) au SyAGE, 17 rue Gustave Eiffel - 91230 MONTGERON.

Un titre de recette vous parviendra de la Trésorerie de Brunoy après la réalisation du contrôle à qui vous devez adresser votre règlement.